



METTRE EN PLACE LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Objectifs : Mettre en place et animer une politique de Qualité de Vie au Travail dans l'entreprise

Durée :
14 heures

Public & Pré-requis :
Public en charge de la QVT
Aucun prérequis

Modalités pédagogiques :
Méthode interactive
Exercices d'application

Modalités de suivi :
Attestation de fin de Formation.
Evaluation.

Profil formateur :
2 à 3 ans d'expérience mini dans le domaine. Et professionnels en poste dans le domaine enseigné

1. La qualité de vie au travail : les principes

- La réglementation
- Les éléments de la QVT (aménagement des espaces de travail, services aux salariés, ...)
- Leurs impacts sur les conditions de travail, sur la motivation, sur la rentabilité
- L'impact sur les pratiques du manager
- Intégrer le dispositif dans les accords sur l'égalité professionnelle et les enjeux de santé au travail

2. Adopter un charte qualité de vie au travail

- Recueillir la volonté de la direction et les besoins des salariés
- Constituer une équipe de pilotage
- Valider les éléments de la QVT (aménagement des locaux, équilibre vie personnelle, vie professionnelle, organisation du travail, modalité de travail, ...)

3. Animer la Qualité de Vie au Travail

- Définir un plan d'actions et organiser les actions
- Sélectionner les ressources
- Tenir des comptes des avis des collaborateurs
- Déterminer les indicateurs pour suivre la démarche selon des objectifs
- Mesurer les impacts sur l'organisation

Nos + sur cette formation :
Possibilité d'adapter les exercices à l'entreprise